

# Penser l'industrie autrement

Colloque international organisé par l'ISERAM (ISEG)

25 mars 2010

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris

S'il est vrai que l'industrie a joué par le passé un rôle substantiel en matière de création d'emplois directs et de dynamisme économique, force est de constater que la création de valeur emprunte aujourd'hui de façon croissante d'autres chemins. Cette évolution serait liée à trois facteurs essentiels : l'externalisation de différentes fonctions de l'entreprise ; l'internationalisation de la production et les délocalisations ; la part grandissante des activités immatérielles dans la création de valeur.

Le premier facteur entraîne certes une diminution de la valeur dans l'industrie, mais ne signifie pas pour autant la baisse de la valeur dans l'économie, puisqu'il y a simultanément consolidation des portefeuilles d'activités des entreprises et émergence d'activités nouvelles à l'intérieur d'une économie des services. Le second facteur, à savoir l'internationalisation de la production et les délocalisations, n'indique pas non plus une perte de valeur, puisque celle-ci peut être retrouvée et augmentée dans les parties amont et aval de la chaîne de valeur. Enfin, le troisième facteur contribue à transformer radicalement les sources de la création de valeur pour l'entreprise et l'économie, en mettant en relief le rôle déterminant des différentes formes d'innovation, des externalités positives qu'elles peuvent susciter, ainsi que des avantages retirés de la valorisation de la propriété intellectuelle.

Cette transformation conduit à repenser la question industrielle en évitant de surdéterminer le rôle des délocalisations dans le déclin supposé de l'industrie, ce que certains économistes, notamment aux Etats-Unis, analysent comme un processus de désindustrialisation. Il convient de prendre des précautions avec des visions trop déterministes de l'histoire industrielle. À l'inverse, il paraît impératif de renouveler les grilles de lecture pour mieux comprendre les interactions sectorielles entre l'industrie et les services, les formes émergentes de coopération-concurrence entre les entreprises, y compris les PME-PMI dont le rôle dans la matrice industrielle est très important, la comptabilisation de la valeur et un phénomène aujourd'hui essentiel, l'attractivité et la dynamique des territoires, qui s'imposent à la fois comme des lieux d'interaction entre les entreprises, quelle que soit leur origine, les centres de recherche et les pouvoirs publics, et comme de nouvelles sources d'avantages différenciatifs créateurs de compétitivité pour les entreprises.

## Objectifs du colloque

Le colloque vise à mettre l'accent sur les perspectives qui s'offrent à l'industrie à l'entrée du XXI<sup>e</sup> siècle. Les contributions sur les nouvelles façons de penser l'industrie sont attendues autour de cinq axes principaux.

1. Le premier axe porte sur les nouveaux défis de l'industrie. Il s'agit en l'occurrence de porter l'attention sur les *business models* émergents, sur le *green business* (eau, électricité, énergie solaire, systèmes d'information, *supply chain*, etc.), sur les enjeux du secteur de la santé (biotechnologies, R&D, etc.), sur l'évolution du secteur agricole (biotechnologies agricoles, OGM, etc.), en relation avec l'innovation ouverte associant différents acteurs et étendant ainsi les frontières de l'entreprise.
2. Le deuxième axe est relatif au territoire comme socle de l'industrie. L'ancrage des firmes dans un territoire permet non seulement de garder les entreprises et de lutter contre leur nomadisme, mais également de capitaliser les gains de l'innovation en favorisant les interactions entre différents acteurs (pouvoirs publics, entreprises, universités et centres de recherche), à l'instar des pôles de compétitivité, tels que la *Cosmetic Valley*, *Images et Réseaux*, *Aerospace Valley*, etc.
3. Le troisième axe a trait aux nouvelles formes de gouvernance des firmes industrielles. Cet axe s'intéresse aux liens entre propriété et contrôle des décisions stratégiques. Certes, le

rôle des actionnaires-propriétaires ne peut être remis en cause, mais il est important de s'interroger sur les rapprochements entre les firmes au niveau international, sur le capitalisme familial, sur la formation des élites, sur l'économie de la connaissance, sur la place des actifs intangibles, sur la coordination des actifs et sur les parties prenantes et leur diversité.

4. Le quatrième axe renvoie aux effets induits par les redéploiements du système industriel mondial, suscitant des positionnements radicalement nouveaux dans la division du travail. Si les avantages comparatifs dans les activités industrielles classiques jouent désormais en faveur de certains pays émergents, il convient également de s'interroger sur l'avenir des partenariats avec les entreprises étrangères et, plus généralement, sur l'aptitude des industries locales à progresser et à s'appropriier les stades les plus profitables des chaînes de valeur de l'industrie.
5. Le cinquième axe concerne la régulation face à la nouvelle donne. La crise de 2008 est-elle annonciatrice du retour de l'État ? Est-ce la fin de la régulation par les marchés financiers ? Quels seraient les domaines d'intervention de cet État : par les normes, par le droit ? Quel serait le niveau pertinent de l'intervention publique, à l'intérieur du triptyque Institutions-Etat-régions qui se dessine en Europe ? De façon plus globale, la régulation permettrait-elle de conjuguer compétitivité industrielle et respect des dimensions environnementales et sociales ?

### **Comité scientifique**

Alain Amyntas (Université de Rennes 2 et CRESS)  
Faouzi Bensebaa (Université de Reims et ISEG-ISERAM)  
Philippe Béraud (Telecom-Bretagne et ISMEA)  
Bernard Besson (INHES et CEPS)  
Rolande Borrelly (Université de Grenoble 3 et ISMEA)  
Fabienne Boudier (Université Paris 12)  
Viviane du Castel (ISEG-ISERAM et ISMEA)  
Franck Cormerais (Université de Nantes et Ars Industrialis)  
Arnaud de l'Epine (Ars Industrialis)  
Pablo Diaz (IEP de Rennes et ISMEA)  
Denise Flouzat (Université Paris 1, sous réserve)  
Pierre Giudicelli (Université de Paris 1)  
Marc Humbert (Université de Rennes 1 et Institut de recherche CNRS-MAE de la Maison franco-japonaise)  
Adrienne Jablanczy (ISEG-ISERAM)  
Karim Messeghem (Université de Montpellier)  
Roland Perez (Université de Montpellier)  
Jean-Louis Perrault (Université de Rennes 1 et ISMEA)  
Yvon Pesqueux (Cnam, Paris)  
Josée Saint-Pierre (Université du Québec à Trois Rivières et LaRePe)  
Ali Smida (Université Paris 13)  
Adelino Torres (Université Lusófona, Lisbonne)

### **Comité d'organisation**

Faouzi Bensebaa, Philippe Béraud, Viviane du Castel, Adrienne Jablanczy.

Les propositions de communication de deux pages maximum devront être envoyées avant le 29 janvier 2010 à l'adresse suivante : [viviane.du-castel-suel@iseg.fr](mailto:viviane.du-castel-suel@iseg.fr). La réponse du comité scientifique parviendra aux auteurs le 15 février 2010.